

**LA**

**SEMAINE RELIGIEUSE**

**DE QUÉBEC**

**SOMMAIRE**

Fêtes chrétiennes, 465. — La parole de Dieu, 466. — Les directions pontificales, 467. — Recettes des Œuvres du diocèse de Québec pour 1897, 470. — L'union Franco-Canadienne, 470. — Bibliothèque canadienne, 474. — Courrier de S. Antoine de Padoue, 474. — Histoire du Cap-Santé, 474. — Memento hebdomadaire, 480.

---

**Fêtes chrétiennes**

La fête de l'Annonciation qui tombe vendredi, 25 mars, sera solennisée, par anticipation, dimanche prochain.

Cette fête n'est plus d'obligation, mais on est tenu d'entendre la messe ce jour-là. Une fois ce devoir accompli, on peut travailler comme les jours ordinaires.

Le jour de l'Annonciation et pendant l'octave, les associés de la Propagation de la Foi peuvent gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Annonciation signifie annoncer. Ce fut en ce jour que l'archange Gabriel annonça à la sainte Vierge qu'elle serait mère de Dieu, et que le Fils de Dieu s'est fait homme dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie, à Nazareth, petite ville de la Judée.

La maison de l'humble Vierge Marie était divisée en deux parties, dont une était ce corps de bâtiment, connu sous le nom de Sainte Maison, et qui fut miraculeusement transporté à Lorette, en Italie. L'autre partie—une grotte creusée dans le